

Livradois Forez



Label, c'est officiel

Le Journal Officiel de la République française daté du 27 juillet 2011 a publié un décret, signé du Premier ministre, qui renouvelle le classement du Livradois-Forez en Parc naturel régional.

Après trois ans de concertation, après l'approbation des communes, des communautés de communes, des Conseils généraux et des Conseils régionaux, après enquête publique, après avis favorable du Conseil national de la protection de la nature et de la Fédération des Parcs, la décision était attendue.

Le Parc Livradois-Forez rassemble désormais 162 communes, dont quatre associées, soit une population d'un peu plus de 103 000 habitants répartis sur 285 000 hectares. La nouveauté, en termes de territoire, c'est l'adhésion de cinq communes de la Loire.

La nouvelle Charte définit les grandes orientations de la politique du Parc pour les douze prochaines années. Elle s'inscrit pour une bonne part en continuité de la précédente, mais elle prend davantage en compte trois enjeux majeurs à l'échelle planétaire : l'érosion de la biodiversité, le changement climatique, l'épuisement et la dégradation de certaines ressources (à commencer par l'eau).

Sous l'intitulé générique "Inventer une autre vie respectueuse des patrimoines et des ressources du Livradois-Forez", la Charte s'organise selon quatre axes principaux :

1 - *Un socle patrimonial facteur d'appartenance* (maintenir la biodiversité, construire les paysages de demain, valoriser le patrimoine culturel) ;

2 - *Un territoire de ressources au bénéfice des habitants* (préservation de la ressource en eau, objectifs de développement durable pour la forêt, l'agriculture et le tourisme, développement des énergies renouvelables) ;

3 - *Des pratiques plus durables pour une autre vie* (performance environnementale et sociale des entreprises, urbanisme économe en espace et en énergie, modes de transports alternatifs...) ;

4 - *Citoyen d'ici et du monde : l'homme au cœur du projet* (activer le passage des idées aux actes, agir pour plus de solidarité, s'ouvrir aux autres et au monde par la culture).

Pendant la phase de révision, le Parc a continué de travailler, comme en témoignent les actions en cours évoquées ci-contre et dans les pages suivantes.

Le Président Tony Bernard,
maire de Châteldon



La CLE approuve le SAGE

On dirait un message codé ou un proverbe chinois, il n'en est rien. Le 29 septembre dernier, la Commission locale de l'eau (CLE) a approuvé le projet de Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) qui sera mis en œuvre sur la totalité du bassin versant de la Dore.

Lancé à l'initiative du Parc, le SAGE est l'application à échelle locale des principes fixés par la loi sur l'eau de 1992 et par une directive européenne en date du 23 octobre 2000. Il s'agit de prévenir et réduire la pollution des eaux, de promouvoir une utilisation durable (économe, notamment), d'améliorer l'état des écosystèmes aquatiques (les zones humides), d'atténuer les effets des inondations et des sécheresses. La CLE a pour mission de piloter le SAGE : elle est composée d'élus, pour moitié, et, pour l'autre moitié, de représentants des usagers et des services de l'État.

Pour la Dore, la Commission locale a démarré ses activités en 2006, sous la présidence de Gérard Dubost, maire de Palsières, puis de Christian Terrier, maire adjoint de Job¹. Conformément aux règles nationales et communautaires en vigueur, elle a fait procéder à un état des lieux et à un diagnostic, puis à l'élaboration d'un scénario tendanciel (que se passera-t-il si on ne fait rien ?), d'un scénario alternatif (si on agissait...) et, en fonction de ces données, à l'élaboration d'une stratégie à long terme.

Le SAGE tel qu'il a été adopté en septembre comporte quatre documents. Le premier est un Plan d'aménagement et de gestion durable. Il énumère les grands enjeux et fixe des objectifs, de la réduction des pesticides et des pollutions organiques à la limitation de la vulnérabilité aux inondations en passant par l'amélioration de la qualité des eaux de baignade. Il précise les moyens techniques, juridiques et financiers permettant d'atteindre ces objectifs et indique les maîtres d'ouvrage pressentis, l'échéancier, les moyens humains et matériels nécessaires.

Divaguer un peu

Le second document est un règlement. Il édicte trois prescriptions qui renforcent la portée des objectifs correspondants. Sur des secteurs rigoureusement délimités, tout aménagement de protection des berges est interdit afin de "préserver la dynamique fluviale dans sa zone de mobilité fonctionnelle"², autrement dit, afin de laisser à la Dore la possibilité de divaguer un peu. Il est également interdit de réaliser tout aménagement qui entraînerait la destruction ou la dégradation d'une zone humide - même un projet qui n'aurait qu'un faible impact, sur une tourbière par exemple, devra au préalable être soumis à l'avis de la Commission locale. La troisième interdiction concerne les plans d'eau existants.

Le SAGE comporte enfin un *tableau de bord* destiné à organiser le suivi des actions et un document d'évaluation environnementale qui permet de s'assurer de la pertinence de ces actions et de leur complémentarité avec d'autres programmes

environnementaux. Du solide, donc, pour une bonne gestion de l'élément liquide.

Dans l'immédiat, le SAGE, tel qu'il est rédigé, va être soumis à l'avis des collectivités, à l'approbation du Comité de bassin de l'Agence Loire-Bretagne. Étape obligée puisque la Dore est un affluent de l'Allier qui se jette dans la Loire, laquelle rejoint l'océan aux environs de Nantes. Tout se tient, des petits ruisseaux au grand fleuve. Le SAGE fera ensuite l'objet d'une enquête publique à l'issue de laquelle, si les conclusions sont favorables, il sera définitivement validé par arrêté inter-préfectoral. La fin des formalités est prévue dans le courant de l'hiver 2012-2013.

Sans attentisme

Pas d'attentisme pour autant. Tout en continuant de sensibiliser les habitants à la nécessité d'une bonne gestion de la ressource en eau, la Commission locale incite les col-



lectivités à engager au plus vite des contrats territoriaux, à l'exemple des communautés de communes de la Dore moyenne (tronçon entre Vertolaye et Courpière) qui mettent en œuvre un ambitieux programme : arasement d'ouvrages obsolètes, création de passes à poissons, lutte contre les espèces invasives, etc. ■

1 - La composition de la Commission doit être renouvelée le 23 novembre.

2 - Avec une exception pour les projets d'intérêt public majeur, notamment la protection des captages d'eau potable.

Sommaire

En cours, en train

pages 2-3

Mélancolique, vraiment ?

page 7

Circulation plus fluide

pages 4-5

L'invitée : Christine Flament

page 8

La Noire va de l'avant

page 6

N°22



vite dit...

●●● Ressources

Outil pédagogique à destination des collèges, le guide *Ressources pour découvrir la biodiversité dans le Parc naturel régional Livradois-Forez* a été distribué auprès des enseignants concernés. Au sommaire : *vade mecum* de la biodiversité, itinéraires de découverte, ressources pédagogiques disponibles au Parc, adresses utiles... Le document est également consultable sur le site internet du Parc.

●●● Ailleurs mais central

Le centre étant réputé introuvable, l'humoriste Chraz l'a situé "ailleurs" et domicilié à Saint-Jean-des-Ollières dans les bâtiments d'une ancienne colonie de vacances.

Doté d'une bonne capacité d'hébergement (chambres, chalets, yourte ou camping) avec restaurant bio, le Centre d'Ailleurs se veut une "structure d'accueil mettant en relation les gens et les énergies au service de la création, de la culture, de l'écologie" : résidences d'artistes, stages, colloques, rencontres et spectacles. Un lieu "alternatif", si l'on veut, comme le courant.

→ Le Centre d'Ailleurs, Chavarot 63520 Saint-Jean-des-Ollières 04 73 70 72 09 www.lecentredailleurs.com

●●● Certification

Déjà signataire de la Charte européenne du tourisme durable pour la période 2005-2010, le Parc Livradois-Forez a vu sa certification reconduite pour une nouvelle période de 2010 à 2015.

Ce renouvellement fait suite à une évaluation de la Fédération Europarc et atteste du (bon) travail accompli au cours des cinq années passées. Actuellement, 89 espaces protégés répartis dans neuf pays d'Europe bénéficient de cette distinction. Objectif de la Charte européenne : concilier respect de la ressource naturelle, attentes des visiteurs et besoins socio-économiques des autochtones. Une triangulation qui ne va pas forcément de soi.

Pendant ce nouveau quinquennat, le Parc, entre autres actions, mettra en œuvre un accompagnement des prestataires touristiques (hébergement, restauration, activités de pleine nature et sites d'accueil du public). Les entreprises qui souhaitent s'engager dans cette démarche qualitative sont invitées à faire acte de candidature. Leur dossier sera examiné selon plusieurs critères : motivation des dirigeants, impact de l'activité sur l'environnement et l'économie locale.

→ Contact : **Charlène Gosselin** 04 73 95 57 57 c.gosselin@parc-livradois-forez.org

●●● Séminaire

Du 31 août au 2 septembre, les chargés de mission Environnement des Parcs naturels régionaux de France se sont réunis au Centre LàO, au Brugeron. 75 participants représentant 31 Parcs. Parmi les résolutions prises : contribuer à une meilleure reconnaissance de la nature dite "ordinaire", aider à la prise en compte de la biodiversité dans toutes les opérations d'aménagement du territoire...

Ce séminaire national était aussi l'occasion de faire découvrir le Centre de vacances LàO qui a ouvert au printemps dernier.

●●● Couteau, le film

Un film, *L'Âge du Thiers*, à la gloire du couteau qui porte le nom de sa ville, et réciproquement. Images du studio Atalante, célébration (lyrique) de François Graveline. Une production de la Confrérie du Couteau de Thiers.



●●● Supplément

Encartées dans ce numéro : huit fiches "faune-flore". La publication de cette série avait commencé avec le magazine *Central Parc*, elle se poursuit dans le *Journal du Livradois-Forez*.

Livradois-Forez - n° 22
Automne-Hiver 2011
Journal du Parc naturel régional
63880 Saint-Gervais-sous-Meymont
Tél. 04 73 95 57 57 - Fax 04 73 95 57 84
info@parc-livradois-forez.org
www.parc-livradois-forez.org
Directeur de publication : Tony Bernard
Conception et rédaction : la vie comme elle va
Création graphique et réalisation : Vice Versa
Impression : Fusium
Tirage : 50 000 exemplaires
N° d'ISSN 1628-4372
Dépôt légal : quatrième trimestre 2011



→ 24 septembre dernier, en Allemagne, Thomas Hanson, président la Fédération Europarc, remet le "certificat Tourisme durable" à Anne-Marie Delannoy, présidente de la Maison du tourisme en Livradois-Forez.



●●● Harmonieusement

Vient de paraître, le livret *Rénover et construire durablement en pays de Courpière*. Un document de conseil pour que les projets, de construction et de rénovation, "s'inscrivent dans une démarche de développement durable et trouvent harmonieusement leur place dans les paysages et les villages qui font le charme de notre région".

●●● Chacun son tour

Le guide *Tour du Livradois-Forez à VTT* vient de paraître aux éditions Chamina.

Un itinéraire dûment balisé, conçu par le Parc et réalisé avec l'aide de l'association Randonnée en Livradois-Forez sur des propositions des quatre centres VTT.

Compter une semaine pour le tour complet, 234 km, ou bien choisir

l'option "à la carte" en 21 tronçons d'une à trois heures chacun. Dans tous les cas, le guide invite à des pauses découverte.

●●● Mémorial

L'association Résistance et Déportation 1939-1945 en Livradois-Forez lance une nouvelle souscription afin de mener à son terme la réalisation d'un Mémorial situé entre Courpière et Giroux, à hauteur de Piboulet. Sur l'ensemble de l'aménagement, deux éléments sont déjà en place, la Porte du Joug et la Porte de la Résistance, les deux autres restent à construire : la Porte de la Libération et le Parvis de la Résistance.

L'association dispose également d'un fonds de recherche et de documentation consultable le premier mardi matin de chaque mois à la Maison du Parc. Ou sur rendez-vous auprès de Christiane Guèleraud, tél. 04 73 51 52 38.

Le premier président de l'association, Marius Gardette, est décédé le 25 octobre 2010. Prisonnier de guerre, évadé et résistant, il a œuvré avec détermination pour perpétuer la mémoire des victimes de la Seconde Guerre Mondiale en Livradois-Forez.

→ Adressez vos dons à :

Association Mémorial Seconde Guerre Mondiale, Trésorière, Giroux Gare - 63880 Olliergues



De l'inédit à Puybayou

Puybayou, un terrain de bonne superficie, du foncier communal, assis au nord du bourg de Bertignat, juste devant l'école, avec vue imprenable sur les monts du Forez. La commune, en concertation avec le Parc, a décidé de faire là de l'inédit.

L'idée de départ était d'accueillir de nouveaux habitants en proposant du locatif et de l'accession à la propriété. Le procédé est classique, sauf qu'ici, avant de l'engager, on a décidé de réfléchir. Une réflexion encouragée par le ministère de l'Écologie et la Datar qui ont décidé d'apporter une contribution de 50 000 € dans le cadre d'un appel à projets. Encouragée aussi, stimulée, par les propositions de l'architecte Boris Bouchet qui a été choisi après

consultation.

L'idée d'après réflexion est de concevoir un éco-hameau dans le prolongement du bourg avec des bâtiments très économes en énergie, de belle facture architecturale et bien intégrés dans le paysage. Trois logements destinés à la location sont en cours de construction, par la commune. Livraison prévue pour début 2012.

Mais la grande innovation consiste en ceci : sept parcelles seront mises en vente sur lesquelles les futurs propriétaires pourront bâtir la maison de leurs rêves, en ajustant leurs rêves aux règles définies pour le hameau et aux rêves de leurs futurs voisins. En langage urbain, on appelle cela une "démarche d'habitat groupé en autopromotion", à la campagne, c'est inédit. Les futurs propriétaires s'engageront à respecter la cohérence d'ensemble du hameau ou, mieux encore, à la concevoir, à l'inventer, tout en préservant l'individualité et les goûts de chacun. Ils pourront partager certains coûts (architecte, thermicien...), passer des commandes groupées aux entreprises ou encore décider de créer des espaces communs (jeux pour enfants par exemple). La démarche sera accompagnée par le Parc qui entend bien, comme la commune, faire de cette première un cas d'école. Si l'accession à la propriété est dans vos projets et si l'aventure vous tente, prenez contact avec la mairie. ■

▲ Mairie - 63480 Bertignat

04 73 82 06 19

bertignat.mairie@wanadoo.fr

Le bois va

En 2008, le Parc a été retenu pour un Pôle d'Excellence Rurale* sur le thème "valorisation de la ressource forestière et développement du fret ferroviaire". Ce qui a permis, d'une part, d'aider à la réalisation de quatre réseaux de chaleur, de plates-formes de séchage et de préparation de plaquettes de bois et, d'autre part, d'engager la réhabili-

tation de la voie ferrée entre Peschadoires et Sembadel. Soit un montant d'investissement de 3,6 millions d'euros à partir d'une dotation de l'État d'un million d'euros. En avril 2011, banco ! si l'on peut dire. La candidature du Parc est retenue pour un nouveau PER, sur le même aiguillage mais avec des ambitions nouvelles et une enveloppe de l'État plus conséquente, 1,5 millions d'euros.

“ Le Grand Clermont apparaît comme un cœur qui ne peut battre que grâce à ses deux poumons, le Parc des Volcans et le Parc Livradois-Forez”, disent les présidents des trois instances. D’autres, qui ont peut-être abusé du Rorschach, parlent d’un papillon, ailes campagnardes et corps urbain. Les images n’ont que leur valeur d’images, elles montrent cependant que les trois ensembles sont faits pour marcher de conserve.



Là où la ville se frotte à la campagne, et réciproquement

Fort de 412 000 habitants, le Grand Clermont, comme son nom l’indique, est plus grand que Clermont. Il s’étend sur 130 000 hectares et regroupe 108 communes dont 18 sont situées dans le Parc des Volcans et 18 dans le Parc Livradois-Forez. Les communes labellisées Parc, à l’Est et à l’Ouest, représentent ensemble près de la moitié du territoire du Grand Clermont.

Manière fine

Voilà pour l’espace, quant au temps, celui qui passe... Pendant que le Grand Clermont affinait son Schéma de cohérence territoriale (Scot), document de prospective à échelle de trois décennies, les deux Parcs engageaient la révision de leur Charte, laquelle définit leur politique pour les douze prochaines années. On l’aura compris, le moment était stratégique, d’autant que le Scot doit respecter les orientations de la Charte des Parcs et qu’il est lui-même opposable aux documents d’urbanisme communaux et intercommunaux. Il convenait donc de s’entendre, de se mettre d’accord ; ce que

souhaitaient, et pas seulement pour des raisons réglementaires, les élus des trois collectivités.

C’est dans cet esprit qu’ils saisissent une opportunité venue du ministère de l’Écologie en répondant à un appel à projets sur le thème de la “*qualité des paysages périurbains*”. Leur candidature est retenue en juillet 2008. L’objectif est de “*mener de manière fine un travail en commun sur les perspectives d’aménagement et de gestion de l’espace dans les zones de recoupement*”, autrement dit, dans ces secteurs où la ville se frotte à la campagne, et réciproquement.

Pour la “*manière fine*”, le trio a sollicité un collectif de professionnels, paysagistes, architecte et photographe*, avec

mission de reconnaissance de ces espaces indécis, souvent déconsidérés, rarement pris en considération, et que l’on nomme d’un terme générique et un brin condescendant : le périurbain.

Esthétique du divers

Les professionnels ont arpenté le terrain, visité les zones industrielles ou commerciales, les “*lotissements introvertis*” et ces espaces improbables où un jardin potager s’abouche à une usine, où une emblavure bute sur une friche, un échangeur autoroutier. Ils n’ont pas jugé ; il y a peut-être ici des défauts, d’urbanisme, d’architecture, soit, mais il y a aussi des “*qualités inédites*”. Et leur mis-

sion est devenue de reconnaissance en un autre sens, celui de la gratitude, d’une certaine bienveillance en tout cas.

Paysagistes, architecte et photographe ont réuni réflexions et images dans un beau livret sobrement intitulé *Clermont au loin, chronique périurbaine*. L’ouvrage se garde de faire la leçon. Il ne dit pas comment il faudrait construire, où il faudrait tracer des routes, planter des haies. Il pointe les enjeux en termes de paysage, d’environnement, de transports, d’économie, de qualité de vie... Sa conclusion, qui n’en est pas une, ouvre le champ des possibles : “*Tout cela semble conduire à développer des modes de projets plus en phase avec l’observation des usages et la relation quotidienne à l’espace, débarras-*

Retour au centre

La tendance est bien connue, en Livradois-Forez comme ailleurs les bourgs voient leur centre dédaigné par les habitants et les commerces qui vont plutôt s’installer en périphérie.

Comment inverser le mouvement centrifuge ? C’est l’enjeu de l’opération “*Habiter autrement les centres-bourgs*” initiée par le Parc et le Conseil général du Puy-de-Dôme avec le concours financier de l’État et de l’Union européenne (Leader). Un appel à candidature a été lancé auprès des communes, une quinzaine ont répondu, six seront retenues à l’issue d’une sélection qui aura lieu en décembre.

La réflexion qui s’engagera avec elles portera sur les logements (comment les adapter aux exigences d’aujourd’hui) mais aussi les services, les espaces publics, la mobilité... Une équipe pluridisciplinaire (architecte, urbaniste, sociologue, etc) sera mise en place. Le Parc a d’ores et déjà recruté une chargée de mission pour l’animation de ce programme, Cynthia Durand-Lasserve, architecte.

sés d’une prétention à la maîtrise exhaustive des phénomènes, mais ouverts à une esthétique du divers et à une adaptabilité permanente.”

“*Une autre vie s’invente ici*”, clame le slogan, ou la devise, des Parcs naturels régionaux. Elle s’invente aussi à leurs marges, dans ces zones de frottement, ces charnières entre ville et campagne. ■

* Il s’agit de Pierre et Rémi Janin, Alexis Pernet, Hugo Receveur et Kristof Guez. Ils ont travaillé en étroite collaboration avec Sabrina Gilet, paysagiste recrutée conjointement par les deux Parcs

▲ *Clermont au loin, chronique périurbaine*, Fûdo éditions.

son train



Concernant la valorisation de la ressource forestière, il s’agit d’aider les scieries à se doter d’un matériel (coûteux) de cubage et de mesure de la qualité des bois. Ceci afin d’expérimenter un “*paiement à la qualité*” où les deux parties, scieurs et propriétaires forestiers, devraient trouver leur compte. L’association interprofessionnelle Auvergne Promobois accompagnera également les cinq scieries (200 emplois au total) qui sont prêtes à s’engager dans la démarche.

Quant au train... Il est prévu de renforcer la voie sur le tronçon Peschadoires/Arlanc afin de la rendre apte au transport de marchandises et d’améliorer les conditions de chargement et déchargement à proximité des entreprises intéressées. Des travaux seront également effectués sur les tronçons Arlanc/Sembadel/Estivareilles et Sembadel/Darsac, à des fins prioritairement touristiques. Un autre facteur contribue à mettre l’affaire sur les bons rails, la

création, en mai dernier, du Syndicat ferroviaire du Livradois-Forez qui regroupe onze communautés de communes et devient le gestionnaire unique de la ligne. ■

* Lancé en 2005, le PER est un dispositif destiné à “*soutenir les projets innovants dans les territoires ruraux*”. La règle impose que le porteur de projet mobilise un montant de financement au moins équivalent à l’aide accordée par l’État.

" Circulez, circulez..."

Adressé
aux animaux, sauvages,
le conseil peut
paraître incongru.

Ils n'ont pas
attendu le feu vert
de l'*homo sapiens*
pour déambuler,
gagner de nouveaux
territoires, migrer...

Sauf que
l'*homo economicus*,
préoccupé d'abord
de lui-même,
a quelque peu entravé
leurs remuements.
Manière de se racheter
une conduite,
le dit *economicus*
leur propose
aujourd'hui, sous
couvert du Grenelle
de l'Environnement
(2007), une
" Trame verte
et bleue" , beau
programme destiné
" à maintenir
et reconstituer
un réseau d'échanges
pour que les espèces
animales et végétales
puissent,
comme l'homme,
communiquer, circuler,
s'alimenter,
se reproduire,
se reposer."

Stratégie

Fin 2009, le Parc a initié une étude des réseaux écologiques sur l'ensemble de son territoire*. Il en ressort que la circulation est plutôt fluide en Livradois-Forez, même si des améliorations peuvent, et doivent, être apportées.

L'étude analyse trois types de "continuum" : forestier, aquatique et humide, prairie et lande. Elle met en exergue cinq secteurs considérés comme "prioritaires en termes d'enjeux de biodiversité" : les Hautes Chaumes, le Bas-Livradois, la vallée de l'Ance du nord, le Haut-Livradois et la vallée de la Durole.

Une seconde phase est en cours afin de déterminer une stratégie globale et un programme d'actions. Un guide de recommandations sera ensuite rédigé à destination des élus. Ceux-ci pourront également bénéficier de l'accompagnement de l'Atelier d'urbanisme rural dont la mise en place est prévue pour 2013. Enfin, les orientations stratégiques définies en Livradois-Forez, mais aussi dans le Parc des Volcans, seront prises en compte dans le schéma de cohérence écologique qui doit être élaboré à l'échelon régional.

* Etude réalisée par Asconit Consultants, Biotopie et le CRENAM (université Jean Monnet, Saint-Etienne), avec le concours financier de l'Etat, du Conseil régional d'Auvergne et du Conseil général du Puy-de-Dôme.

Parlez-vous le Grenelle ?

• **Réservoirs de biodiversité** : zones vitales, riches en espèces, où les individus peuvent réaliser l'ensemble de leur cycle de vie (abri, alimentation, reproduction...).

• **Corridors écologiques** : voies de déplacement empruntées par la faune et la flore et reliant les réservoirs de biodiversité.

• **Continuités écologiques** : association des réservoirs et des corridors.

• **Trame verte et bleue** : ensemble des continuités écologiques. Vert pour le terrestre, bleu pour l'aquatique et l'humide.

La libre Circulation est favorable à toute



Photo : Mavel



Conversation
avec Gilbert Cochet,
naturaliste,
correspondant
du Muséum
d'Histoire naturelle,
expert auprès du
Conseil de l'Europe
et enseignant.

Gilbert Cochet a publié de nombreux ouvrages dont, récemment, *Fleuves et rivières sauvages* aux éditions Delachaux & Niestlé. Il est également spécialiste de la moule perlière et co-auteur du guide *Balades nature* en Livradois-Forez.

- Depuis longtemps déjà, on s'occupe de protéger des milieux réputés riches en biodiversité et qui sont parfois séparés par une voie de circulation. Mais il arrive que la biodiversité se fasse écraser. Découvre-t-on aujourd'hui que les animaux sont nomades ?

- Il était, et il est toujours nécessaire de protéger, de restaurer des milieux naturels qui abritent des espèces rares. Ces politiques ont eu des résultats probants, elles ont permis de sauver des espèces menacées d'extinction. Le nomadisme n'est pas une découverte du jour, un paysan ou un chasseur le savait aussi bien qu'un naturaliste. Simplement, les hommes ont multiplié les obstacles qui perturbent et compliquent la circulation des animaux : routes, barrages... Et des obstacles par défaut avec la suppression des haies, notamment. L'appréhension en termes de ré-

seaux écologiques trouve là sa légitimité. Cette nouvelle approche, qui a été officialisée avec le programme « Trame verte et bleue » du Grenelle de l'Environnement, permet de mieux prendre en considération la « nature ordinaire », ce qui est d'autant plus indispensable que l'on constate que certaines espèces tenues pour communes sont en perte de vitesse.

- Que convient-il de « tramer » pour le bien-être de la faune ?

- C'est très variable selon les espèces. Les poissons ont besoin d'une rivière sans barrage (sans pollution aussi) ou dotée d'un aménagement qui leur permette de le franchir. Un coléoptère qui vit sur un arbre en voie de décomposition et pond des larves dans les anfractuosités n'a besoin que d'un autre arbre équivalent à quelques mètres de là pour que sa progéniture puisse s'y installer. Les petits mammifères ont besoin d'une haie, d'un peu de végétation où ils trouveront de la nourriture et un refuge d'étape. Les cervidés ont besoin d'un couvert forestier, de relais entre deux massifs.

- Sujet plus délicat, peut-être...

- C'est un fait de civilisation. Il y a toujours eu une certaine défiance à l'égard de la forêt. Ce sentiment perdure. Les massifs du Livradois-Forez pourraient accueillir une faune forestière plus conséquente. Mais on redoute encore l'accroissement des populations, celles des grands ongulés en particulier. Sans trop de raison me semble-t-il. En France, on chasse chaque année 400 000 chevreuils, en Allemagne 1,5 million. C'est un « élevage » qui ne coûte rien et les forêts allemandes ne s'en portent pas plus mal.

- La flore trouve-t-elle son compte à cette bienveillance pour la faune ?

- Il ne vous aura pas échappé que l'une et l'autre vont de conserve. Les espèces animales sauvages, même les oiseaux, ne connaissent pas la vie "hors sol". Planter des haies, préserver des espaces bocagers ou laisser libres les berges d'une rivière est à



Photo : Gailler

ion es les espèces



Photo : Mavel



Photo : Miramand



Photo : Catiche Productions

Photo : Le Moigne

Photo : Catiche Productions

Rarement **VUE,** mais bien présente

l'évidence un bienfait pour la végétation, laquelle favorisera l'installation ou le passage de la faune. Et celle-ci paie en retour. Dans une forêt du Nord, on s'est aperçu qu'une espèce végétale assez rare gagnait du terrain, croissait sur de nouveaux territoires. On a fini par découvrir la cause de cette expansion : les cerfs transportent les graines de la plante dans leur pelage. Merveille de la nature ! La libre circulation est bénéfique à toutes les espèces. Et elle est aussi facteur de régulation.

Testament. Après avoir créé l'homme et la femme, Dieu leur dit : *"Soyez féconds et prolifiques, remplissez la terre et dominez-la. Soumettez les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et toute bête qui remue sur la terre."* (Genèse, 1, 28) À l'injonction divine, j'aime opposer, si je puis me permettre, ce constat : si l'on compare la biomasse de l'ensemble des vertébrés humains et domestiques à la biomasse des...

- À quelle échelle doit-on agir, macro, micro ?

- Les deux, bien entendu. Le programme « Trame verte et bleue » s'entend à échelle nationale, avec contributions régionales, locales, dont celle des Parcs naturels régionaux, c'est tant mieux. Mais la contribution de chacun, à échelle minuscule, est aussi nécessaire. Si vous n'entourez pas votre jardin d'une clôture totalement hermétique, vous verrez bientôt revenir le hérisson, et d'autres espèces à sa suite. D'autant que les potagers sont de plus en plus cultivés dans un esprit de jardinage biologique pour avoir des produits sains. C'est une provocation de le dire, mais quand un lotissement prend la place d'un champ de maïs, la biodiversité y gagne considérablement.

- L'avocat du diable, en l'occurrence celui de l'homme égoïste, dirait que l'on ne peut plus être maître chez soi.

- L'égoïste peut même s'autoriser de l'Ancien

- C'est-à-dire ! ?

- Je m'explique. Vous évaluez le poids de la totalité de la population humaine de la planète, vous ajoutez le poids des animaux domestiques, du chat de compagnie aux bovins. Dans l'autre plateau de la balance, vous mettez les vertébrés sauvages, les écureuils, les caribous, les éléphants, etc. Le rapport est de 98% à 2%. Vous voyez que l'homme garde la main. Il a montré sa force et aussi sa capacité de destruction. On pourrait maintenant lever le pied, se montrer plus conciliant à l'égard de ces ultras minoritaires. C'est notre intérêt bien compris.

- Et pas seulement pour se garder la possibilité de manger du saumon ou du chevreuil ?

- Pas seulement. La qualité de la biodiversité dépend de la qualité de notre environnement dont dépend notre qualité de vie. Mais on n'est pas tenu de tout ramener à soi, on peut aussi se préoccuper des espèces pour elles-mêmes. ■

En 2001, à la Une de ce journal, Christian Bouchardy, sans savoir qu'il deviendrait un jour conseiller régional, annonçait le retour de la loutre. Un retour timide, presque timoré, mais attesté par des empreintes et des épreintes (des excréments) sur les rives de la Dore. Dix ans plus tard, Charles Lemarchand, chargé de mission à Catiche Productions et président du groupe mammologique d'Auvergne, assure que la loutre est *"présente sur la quasi-totalité des cours d'eau du Livradois-Forez"*. Elle vient de loin. La reconquête s'est effectuée, en une quarantaine d'année, à partir deux noyaux de population sur les hauts bassins de la Dordogne et de la Sioule et d'un troisième aux confins de la Haute-Loire, aux sources de l'Allier et de la Loire.

"Cette reconquête est strictement naturelle, il n'y a jamais eu la moindre réintroduction," précise le naturaliste. *La loutre a simplement bénéficié des mesures de protection de son espèce (1972), de l'amélioration de la qualité des eaux et de l'absence d'aménagement des berges.* À quoi il faut ajouter l'absence d'obstacle : seuls le barrage de Sauviat, sur le Miodet, et un ouvrage sur la Durolle, au-dessus de Thiers, constituent des seuils infranchissables.

Classiquement, la loutre gagne du terrain en suivant le fil de l'eau, dans un sens ou dans l'autre, selon les opportunités. *"L'autre facteur qui a favorisé cette colonisation, ce sont les zones hu-*

mides qui, en lui offrant un gîte provisoire, la possibilité d'une halte au moins, et le "couvert", lui permettent de passer d'un bassin à un autre, de ne pas être assujettie à une rivière et ses affluents. C'est par la voie des zones humides que, dans le Cantal, elle est passée de la Santoire à l'Allanche, rejoignant ensuite l'Allier via l'Alagnon." On vient de s'apercevoir récemment que par le même biais, après avoir remonté des affluents du Haut-Forez de la Dore, la loutre a franchi les limites départementales et conquis le Lignon d'où elle pourrait rejoindre la Loire¹, au nord de Saint-Étienne.

Le bonheur des uns pouvant susciter l'inquiétude des autres, certains redouteront une prolifération... *"Aucun risque,"* dit fermement Charles Lemarchand. *L'espèce s'autorégule parfaitement, selon la capacité d'accueil des sites et la ressource alimentaire disponible ; nous l'avons déjà constaté en Corrèze et dans le Cantal. De plus, ce n'est pas une espèce très prolifique et le taux de mortalité des jeunes est de l'ordre de 80%. Pour l'instant, l'existence de territoires à conquérir augmente un peu leurs chances de survie.* Ajoutons que la loutre a un régime alimentaire très diversifié. Elle se nourrit de poissons, certes, mais aussi de batraciens, de petits mammifères, d'oiseaux, de reptiles et même d'insectes. Prédateur généraliste, elle s'adapte aux circonstances. On portera à son crédit la consommation d'écrevisses américaines² qui peuvent, à certaines périodes, constituer près de la moitié de son ordinaire. *"Il est assez fréquent de trouver des épreintes rouges avec des fragments de carapace sur les*

rives de la Dore et de la Senouire ou encore des reliefs de repas – dans ce cas, il ne reste que les pinces."

La loutre est discrète et farouche (longtemps, elle a eu de bonnes raisons de se défier de ces bipèdes qui n'en voulaient qu'à sa peau). Même les mieux disposés à son égard, les naturalistes, avouent qu'ils ne l'ont vue que très exceptionnellement. Maintenant que les temps sont plus amènes, peut-être consentira-t-elle à se montrer davantage... ■

1 - Sur ce fleuve, le barrage de Grangent arrête inexorablement sa progression d'amont en aval.
2 - Introduite en Europe il y a plus d'un siècle, l'écrevisse américaine, très résistante aux maladies et aux pollutions, prolifère au détriment des espèces locales. On l'accuse aussi de creuser des galeries qui fragilisent les berges.

▲ Vient de paraître :
La loutre d'Europe, histoire d'une sauvegarde,
Charles Lemarchand
et Christian Bouchardy,
dessins de Noël Guillaoux,
éditions Catiche
Productions.



Illustration : Guillaoux



Photo : Mavel

Vai devant la Neira !



Elle est du Velay
comme la verveine
et la lentille.
Elle est noire
comme certaines
majestés romanes.
Au cours de l'été,
sa laine prend une
couleur pouzzolane
comme les terres
volcaniques
où elle aime paître.
C'est une brebis
d'exception,
minoritaire mais tenace.

Le GAEC de Combe d'Azou, à Allègre, possède un troupeau de 350 brebis. De la mi-avril jusqu'à la neige, elles sont réparties en différents lots sur des pâtures clôturées. Elles disposent pour tout l'été de près d'une centaine d'hectares, s'abreuvent aux sources – qui sont nombreuses ici – ou à la rivière, la Borne, qui serpente au fond de la combe. Rassemblées, elles passent l'hiver à la bergerie, se nourrissent de tritical, de maïs et de foin, le tout produit sur l'exploitation.

Résistante

Quand il reprend la ferme de son grand-père, en 1989, Stéphane Charrat, fondateur du GAEC¹, décide d'avoir des moutons. Il n'hésite pas une seconde et choisit des Noires du Velay. "C'est la brebis du pays, la mieux adaptée à des conditions qui ne sont pas toujours faciles. Si une année le fourrage est un peu moins bon ou l'herbe un peu plus rare,



Depuis quatre ans, au début du mois d'août, Allègre célèbre la Noire du Velay, "les valeurs paysannes et la langue occitane". L'édition 2011, festive à souhait, a connu un franc succès, avec près de 800 repas servis. L'année prochaine, la fête aura lieu le 5 août. Prenez date.

elle s'en accomode, elle puise sur ses réserves. Et elle est bien moins sensible aux bactéries que d'autres races."

Mais est-elle vraiment du pays ? Elle serait originaire du Moyen-Orient, comme les autres races du Massif Central. Certains prétendent qu'elle est arrivée avec les Celtes, 1 500 ans avant notre ère. L'histoire est assez ancienne pour qu'on lui accorde de plein droit l'identité vellave. D'autant qu'elle a à son actif quelques hauts-faits de résistance. Elle a notamment tenu tête à Napoléon. L'Empereur, pour vêtir ses armées, fit bon accueil au mérinos et incita au métissage. La Noire tint bon et la chute de l'Empire évita une "mérinisation" du cheptel français.

Au début du XX^{ème} siècle, ses effectifs sont en baisse. Un syndicat d'éleveurs domicilié à Bains, une commune voisine du Puy, prend sa défense. Pour un

temps, la brebis devient la Noire de Bains, la Neira de Boye, en occitan. En 1950, elle reçoit officiellement le grade, et le nom, de Noire du Velay.

Fine et douce

Quand on lui demande de vanter la brebis, Stéphane Charrat cite en premier ses qualités maternelles. "Elle ramasse bien ses agneaux. C'est une bonne mère." Cela étant dit sans exagération marseillaise. "Et elle est désaisonnée." Ce qui signifie qu'elle peut mettre bas en toute saison, au rythme soutenu de trois agnelages sur deux ans avec, le plus souvent, deux petits à chaque fois. "Si on gère bien la présence des béliers dans le troupeau, on peut réguler les agnelages et avoir une production assurée tout au long de l'année." De surcroît, les agnelles sont fertiles avant même d'avoir atteint leur premier anniversaire.

"La Noire du Velay a un défaut qui est devenu une qualité, poursuit l'éleveur. Elle est moins bien conformée que les races herbagères mais, précisément, le manque de rondeur du gigot, par exemple, donne une viande plus fine, plus douce. C'est en tout cas l'avis des consommateurs." Hé oui, il faut bien en venir ce moment délicat susceptible de heurter les âmes sensibles (ou hypocrites ?) : le destin de la majorité des agneaux est de finir dans l'assiette. Mais "on ne peut pas les tenir pour le lait", comme on dit à la campagne.

Abordable

Justement... "La situation de la filière ovine est très précaire. Au GAEC, il nous est arrivé de nous demander si nous allons continuer, nos bêtes se vendaient en dessous du prix de revient. Nous tenons parce que nous avons choisi la vente di-

recte et les circuits courts, sans intermédiaire." Le groupement dispose depuis deux ans d'une boutique au centre du bourg, rue du Mont-Bar, ouvert de Pâques à la Toussaint². "La quasi totalité de notre production en agneau passe par la boutique, sous toutes ses formes : gigots, rôtis, côtes, côtelettes, saucisses, saucissons, chorizos, merguez, terrines..." Le GAEC sert aussi les chambres d'hôtes et un restaurant. En hiver, on peut prendre sa commande en caisse à la ferme, voire se faire livrer. "C'est la meilleure formule que nous ayons trouvée pour vendre notre production à un prix abordable tout en assurant une juste rémunération de notre travail."

Revenons à nos moutons, à la bête vive. L'effectif de la Noire du Velay est restreint, 22 000 brebis environ, massivement concentré sur la Haute-Loire, avec quelques élevages en Ardèche, dans le Puy-de-Dôme, la Loire, le Rhône, l'Hérault et le Jura. À titre de comparaison, le cheptel ovine est, en France, de l'ordre de deux millions de brebis. Au sein de l'association UPRA-ROM³, la section Noire du Velay rassemble une vingtaine d'éleveurs qui contribuent à un travail de sélection pour améliorer les qualités de la race selon quatre critères : valeur laitière, prolificité, qualité bouchère, résistance génétique à la tremblante. Chaque année les meilleurs mâles sont distingués et redistribués entre les adhérents, ce qui évite aussi les risques de consanguinité.

Minoritaire

Comment, au final, la Noire, constamment en sous-effectif, a-t-elle réussi à se maintenir ? Outre la résistance à l'Empereur, les spécialistes évoquent quelques hypothèses. Sa couleur lui assure plusieurs avantages : elle est une tenue de camouflage (sur terre volcanique) de nature à leurrer les prédateurs, quand il y en avait ; elle la préserve des accidents de photosensibilisation en cas de consommation de millepertuis ; elle capte mieux le rayonnement solaire et en situation de rigueur climatique les agneaux se réchauffent plus facilement. Enfin - l'argument n'est pas anecdotique -, la présence de quelques individus noirs dans un troupeau majoritairement blanc a, de tout temps, facilité le comptage par les bergers. Les spécialistes ajoutent que la Noire résiste mieux que d'autres races à la piroplasmose, une maladie parasitaire inoculée par les tiques. Ils ne mentionnent pas, et c'est regrettable, le rôle du mâle. Que l'on vienne s'immiscer dans le troupeau et le bélier, d'un coup de tête appuyé, arc-boutant ses cent kilos (ou presque), aura tôt fait de renvoyer l'importun à bonne distance.

C'est ainsi que la Noire du Velay va de l'avant, à Allègre et ailleurs. Minoritaire et tenace. ■



1 - Le GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) a été créé en 2000 par Stéphane Charrat et son père. Aujourd'hui, les autres associés sont : Laurence Charrat (épouse), Eddy Charrat (frère) et Lionel Le Bitter. Pierre Charrat, vingt ans et des poussières (fils de), vient de rejoindre l'équipe.

2 - La Boutique distribue d'autres productions du GAEC : bœuf Aubrac et génisse, veau de lait, œufs. Et, avec la contribution de deux autres groupements : tommes de pays et lentilles vertes.

3 - Acronyme pour "Unité nationale de sélection et de Promotion de la Race - Races Ovinnes des Massifs". Il y a cinq autres races rustiques dans le Massif Central : Bizet, Blanche (350 000 brebis), Grivette, Limousine et Rava.

Buffon rapporte aussi que les Anciens, les Grecs, utilisaient le héron commun en guise de baromètre. "Ils tiraient de ses mouvements et attitudes plusieurs conjectures sur l'état de l'air et changement de températures." Triste et immobile, l'oiseau annonçait les frimas ; "plus remuant et plus clameux qu'à l'ordinaire", il promettait la pluie ; tête couchée sur la poitrine, "il indiquait le vent par le côté où son bec était tourné". On ne sait pas si les Anciens du Livradois-Forez perpétuent cet usage.

Buffon le tient pour le parangon de la mélancolie.

"Le héron nous présente l'image d'une vie de souffrance, d'anxiété, d'indigence ; n'ayant que l'embuscade pour tout moyen d'industrie, il passe des heures, des jours entiers à la même place, immobile au point de laisser douter si c'est un être animé."

Mélancolique ?

Tout à sa compassion, l'auteur de *Histoire naturelle* (1749) ajoute : "Il ne résiste et ne dure qu'à force de patience et de sobriété ; mais ces froides vertus sont ordinairement accompagnées du dégoût de la vie." C'est un peu trop charger la bête.

Thomas Bernard récuse sévèrement l'hypothèse mélancolique, il ne voit là qu'"anthropomorphisme désuet", il soutient que le héron cendré va plutôt bien et qu'il ne manque aucunement d'appétence pour la vie. Thomas Bernard se définit modestement comme un naturaliste amateur, il a participé à cette enquête organisée par la LPO, de 2000 à 2006, et qui a abouti à l'édition de *l'Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne*¹. Les chiffres donnent raison à l'amateur contre l'Encyclopédiste.

Milieus favorables

Selon l'enquête, l'Auvergne compte de 1 100 à 1 300 couples répartis entre 50 colonies dont une dizaine en Livradois-Forez. L'effectif d'une colonie est très variable, de un ou deux couples jusqu'à plus d'une centaine. Le héron cendré s'est réinstallé en Auvergne dans le courant de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, d'abord dans l'Allier, le Puy-de-Dôme ensuite et, enfin, la Haute-Loire et le Cantal. Il a rapidement investi les milieux favorables, autant dire les rivières, et sa population a fortement augmenté dans les années 70 et 80 pour se stabiliser à partir du milieu des années 90. Les colo-



1

Photo : Lablanquie



2

Photo : Coumes



3

Photo : Coumes



4

Photo : Duboc

nies sont plus nombreuses mais de moindre effectif. "L'espèce se disperse mieux afin de s'établir sur les sites les plus propices à la nidification et au nourrissage. C'est un phénomène classique quand une espèce recolonise ses anciens territoires. L'évolution est similaire dans la plupart des régions françaises²."

Le héron cendré n'a pas changé depuis La Fontaine : "longs pieds", "long bec emmanché d'un long cou"... Adulte, il at-

teint généralement une hauteur de 95 cm, sur pieds, pour une envergure de 1,85 m et un poids variant de 1,5 à 2 kilos. "Plus couvert de plumes que de chair", disait Buffon. En vol, cou replié en S, il frôle, à pleine puissance, la vitesse maximale autorisée en ville.

À la différence du dédaigneux de la fable, le héron cendré ne diffère jamais l'heure du repas. Il est essentiellement piscivore ("ichtyophage", disent les sa-

vants) mais non exclusivement. Il se nourrit aussi de batraciens, de petits mammifères, campagnols, mulots, rats... C'est pourquoi on l'aperçoit régulièrement dans les champs et les prairies.

Et lit de bois

La période de nidification s'étend de février à juillet, selon l'altitude et les aléas climatiques. Le nid, simple plate-forme de branches et branchettes, est aménagé à la fourche d'un arbre, à bonne hauteur, de 20 à 30 m en moyenne. Mâle et femelle se relaient pour couvrir les œufs, de trois à six, pendant près de quatre semaines. Ils se relaient encore pour alimenter les jeunes qui sont d'un appétit dévorant. La concurrence est rude sur le lit de bois, beaucoup n'y survivent pas. Les mieux nourris prennent leur envol au bout de 50 jours environ et, deux mois plus tard, ils quittent le territoire de leurs géniteurs.

"Nous avons peu d'information sur la dispersion automnale des oiseaux locaux, adultes ou juvéniles, reconnaît

Thomas Bernard. *Ils sont vraisemblablement rejoints par des oiseaux du nord de l'Europe qui hivernent en Auvergne. À cette saison, l'espèce se cantonne essentiellement en plaine, dans la vallée de l'Allier notamment. Il est impossible de dire dans quelle proportion les locaux quittent notre région et où ils vont.*"

Certains pêcheurs et pisciculteurs les enverraient bien se faire voir ailleurs, les hérons. Tout en rappelant la diversité de leur régime alimentaire et leur présence plus diffuse, l'enquêteur de la LPO rétorque que "le héron fait partie de l'écosystème et doit, à ce titre, être respecté". Il ajoute que "les poissons ont plus à craindre de la pollution des rivières que d'un prédateur naturel". On s'occupera une autre fois de la mélancolie des poissons. ■

Dans la famille des ardéidés, la tribu des hérons cendrés est de loin la plus importante dans nos contrées.

Le héron gardebœufs (1), le bihoreau gris (2) et l'aigrette garzette (3) sont essentiellement présents le long de l'Allier, avec des populations infimes.

La basse vallée de la Dore et les Varennes pourraient leur convenir, mais on n'est pas sûr qu'ils y nichent.

Le héron pourpré (4) est l'espèce la plus menacée, pratiquement absente du Livradois-Forez.

Migrateur total, le héron pourpré a beaucoup souffert des sécheresses de l'Afrique sahélienne.

1 - Éditions Delachaux & Niestlé. L'ouvrage est disponible en librairie et sur le site internet de la Ligue de Protection des Oiseaux.

2 - Retiré de la liste des « nuisibles » en 1965, le héron cendré a été classé "espèce protégée" en 1975.



"Jusqu'à l'année dernière, j'étais parisienne, incontestablement."

Elle le dit sans se vanter ni s'en plaindre. Christine Flament est auteur-illustratrice, elle vit désormais à Châteldon, pointe nord du Livradois-Forez.

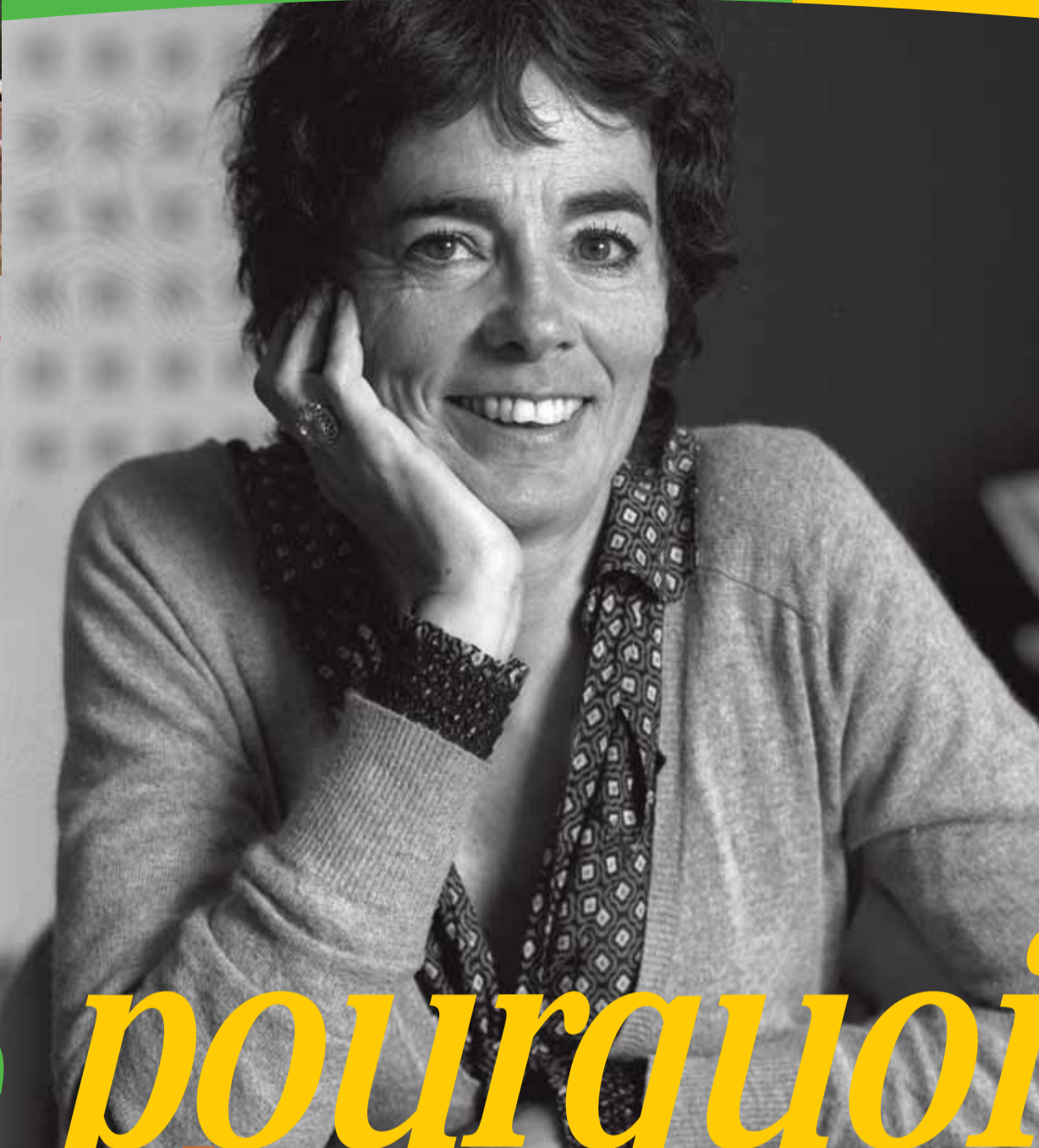
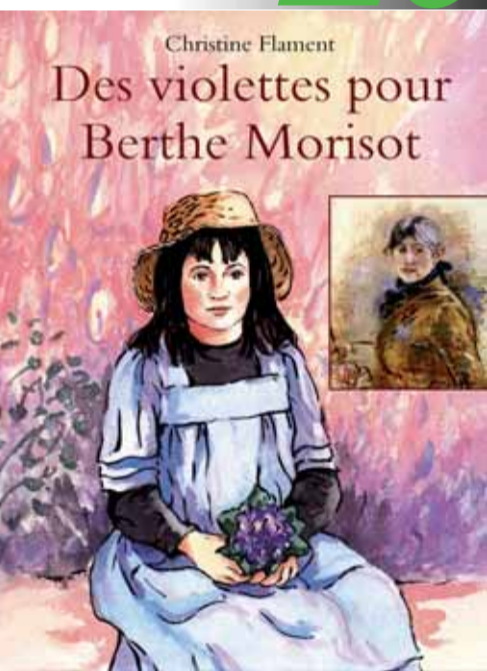


Photo : Monier

Le pourquoi du comment



Une marchande de fleurs à la sauvette croise Manet, boit du chocolat chaud en compagnie de Berthe Morisot, assiste à la première exposition des Impressionnistes...

▲ Éditions L'École des loisirs, collection Archimède.

Naissance à Saint-Cloud, l'année de la création du Marché commun, quelques jours avant la première de *Fin de partie* de Samuel Beckett. Milieu "protégé, bourgeois, cultivé", avec bibliothèque fournie, visite des musées, des châteaux... "Mon père achetait chaque semaine une revue qui s'appelait *Chefs-d'œuvre de l'art*. J'attendais ce moment avec impatience, j'essayais de reproduire les illustrations." Comme tout enfant, elle aime aussi les contes, *Le Petit Poucet*, *Blanche Neige* et d'autres... "Pourvu qu'on tremble pour le héros (ou l'héroïne) qui est soumis à une rude épreuve dont on ne sait pas s'il sortira vainqueur."

Guidé par un hérisson

Voilà qui ressemble fort à une vocation. Il faudra un peu de temps pour qu'elle devienne un métier. Christine Flament fait des études de lettres, travaille à mi-temps, continue de dessiner, prend des cours. "J'allais, au culot, proposer mes dessins aux éditeurs, qui ne les prenaient pas, mais qui m'encourageaient à persévérer." À l'orée de la trentaine, elle publie son premier album, *Léon, un éléphant en Écosse*. Léon file au nord avec la ferme intention de réveiller le monstre du Loch Ness. C'est une épreuve, même pour un éléphant. Les épisodes suivants s'enchaînent avec une certaine aisance. Illustratrice reconnue, la parisienne publie à bon rythme, à L'École des loisirs de préférence, mais non exclusivement. Encre de chine et aquarelle pour l'image, phrases efficaces pour le suspense. "Je pars toujours, ou presque tou-

jours, de faits réels et l'histoire que j'invente sert à faire comprendre le pourquoi du comment." Au fil des ouvrages, on peut arpenter le quartier Bastille, les fabuleux jardins de Versailles ou, guidé par un hérisson, un jardin ordinaire qui devient extraordinaire. On croise Louis XIV et Charles VI, le roi fou, ou encore Montgolfier assis devant un feu de cheminée, rêvant d'inventer la montgolfière.

Nationale 7

Rebondissement à la toute fin du siècle dernier. Un peu lasse, peut-être, d'être arimée à sa table à dessin, Christine Flament prend un billet pour Tanger et reste deux mois au Maroc, carnet et crayons en poche. Elle en revient avec une provision de croquis et un goût pour le carnet de voyage. Elle « croquera » aussi Montreuil, Vincennes et la Flandre!

Le lecteur s'impatiente. Comment et pourquoi notre héroïne arrive-t-elle à Châteldon? "En 2009, j'avais un carnet en chantier consacré aux paysans de plusieurs régions de France, Cévennes, Bourgogne, etc. Je cherchais une résidence d'auteur qui me permettrait de mener ce travail à son terme. J'ai découvert la résidence de Châteldon sur le site du Centre national du livre, il m'a semblé que c'était le lieu idéal. Et j'ai envoyé mon dossier de candidature." Lieu idéal, certes, mais un peu approximatif. "J'avoue qu'à l'époque j'aurais bien situé le Livradois-Forez dans les parages de Grenoble."

Sa candidature est retenue². Au jour dit, le

15 avril 2010, elle prend la bonne route, la nationale 7, "parce que depuis l'autoroute on ne voit rien". Après Vichy, elle s'engage sur les routes en lacets. "Peu de peu, j'ai senti que j'entrais dans la montagne et presque dans un autre monde." Elle arrive à destination, passe devant la maison, 13 place Jean Jaurès, où elle résidera deux mois... "Très belle demeure, j'étais ravie." Elle est en avance, pousse jusqu'à Thiers: "J'ai été scotchée par cette ville rude, tourmentée et fière." Malgré la stupeur, ou le scotch, elle est à l'heure à la mairie de Châteldon où on l'attend pour le pot de bienvenue.

La résidence se passe bien. "J'ai pu travailler dans d'excellentes conditions. J'ai rencontré des gens très accueillants et découvert la région. Il y a ce cause à l'Est..."

Oui, les Hautes-Chaumes, c'est d'une beauté à couper le souffle. "En juillet, elle revient, au prétexte de revoir un paysan pour le fameux carnet. "Mais j'avais en tête l'idée de m'installer ici. Il y avait une maison à vendre qui, moyennant pas mal de travaux, était à ma convenance." Et c'est ainsi qu'après avoir longuement pesé le pour et le contre, Christine Flament a troqué son appartement de Montreuil contre une belle maison à colombage, rue Joseph Claussat.

Entre Moulins et Clermont

Son atelier est au rez-de-chaussée. "C'est là aussi que je donne des cours et propose des stages, ouverts à tous, enfants et adultes, débutants ou expérimentés. En variant les thèmes et en explorant les différentes techniques, mon but est de permettre à chacun des participants de trouver son propre mode d'expression et de développer ses capacités créatives." Il y aura également des escapades à Vichy et à Clermont, et même des "nuits de la peinture". Deux fois par an, l'atelier-galerie accueillera d'autres illustrateurs de renom. Le premier invité, en mars prochain, sera Gilles Bachelet³. "C'est une manière d'apporter ma contribution, une touche légère, entre le Centre de l'illustration de Moulins et la Biennale du carnet de voyage de Clermont-Ferrand."

Pour autant, Christine Flament ne lâche pas sa table de travail. Elle met la dernière main à un ouvrage consacré à Seurat, peintre qui passe pour "pointilliste". L'histoire pourrait commencer ainsi :
- Seurat, ne vois-tu rien venir ?
- Je vois, dans le soleil qui poudroie, une fillette qui apporte ce tutu que j'ai commandé à sa mère couturière pour l'un de mes modèles... ■

1 - Les deux premiers carnets aux éditions Folies d'encre, le troisième aux éditions Ouest-France. Celui-ci ayant été conçu lors d'une résidence d'auteur à la Villa Mont-Noir, ancienne demeure de Marguerite Yourcenar.
2 - C'est dans un bâtiment mis à sa disposition par la fondation Josée et René De Chambrun que la mairie accueille, depuis 2000, les auteurs en résidence. Ceux-ci sont sélectionnés par la commission culturelle.
3 - Auteur, entre autres, de *Mon chat le plus bête du monde*, éd. Seuil Jeunesse.

▲ Atelier-Galerie
Le temps des Images
25 rue Joseph Claussat
Châteldon
04 73 51 03 56
flament.christine4@gmail.com

